



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LA DRIEETS



## et les JOP Paris 2024



# LA DRIEETS ET LES JOP PARIS 2024

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont été, pour notre pays, une opportunité unique de disposer d'une visibilité exceptionnelle à l'échelle mondiale et de montrer notre capacité à organiser un évènement planétaire.

Les Jeux ont aussi posé un véritable défi à l'Etat et à ses services déconcentrés, non seulement en matière d'organisation, mais aussi en termes de mobilisation collective. La DRIEETS d'Île-de-France a joué un rôle central dans la mise en œuvre, à différents niveaux, des engagements de l'Etat.

## **L'EMPLOI ET L'INSERTION : UN LEVIER DE SOLIDARITÉ**

L'un des grands défis de ces Jeux a été de pourvoir plus de 180 000 emplois, en veillant particulièrement à ce que ceux-ci bénéficient aux publics les plus éloignés du marché du travail. La mobilisation sans précédent du service public de l'emploi a permis d'organiser plus de 2 500 événements de recrutement permettant ainsi une mise en relation immédiate des entreprises et des candidats. Par le déploiement d'une organisation partenariale exemplaire avec les acteurs du marché et les entreprises de l'économie sociale et solidaire la DRIEETS a su favoriser une insertion durable dans le monde du travail, au service des Jeux et bien au-delà, pour l'avenir de l'emploi en Île-de-France.

## **LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS : UN ENGAGEMENT SANS FAILLE**

La mission de l'inspection du travail a été renforcée tout au long des différentes phases des Jeux, de la construction

des sites à leur exploitation. Au-delà de la sécurité des salariés, l'action de la DRIEETS a également visé à lutter contre le travail illégal et à promouvoir des conditions de travail exemplaires. Grâce à une présence soutenue sur le terrain et à une collaboration étroite avec les partenaires sociaux, la DRIEETS a su anticiper les risques et protéger les travailleurs tout en assurant la réussite des Jeux.

## **LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS : UNE VIGILANCE ACCRUE**

Par la mise en place d'un dispositif rigoureux de contrôle des établissements accueillant les spectateurs et les touristes et de nombreux contrôles et actions de sensibilisation la DRIEETS a permis de prévenir les risques de fraudes et d'arnaques, tout en assurant que les produits et services proposés aux consommateurs respectaient les normes de sécurité et de qualité.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont ainsi permis de démontrer la force de l'engagement de la DRIEETS sur le territoire francilien. Les nombreuses actions menées à l'attention des différents publics ont créé des retombées très positives qui dépasseront largement la durée des Jeux et bénéficieront à tous les acteurs de la région.

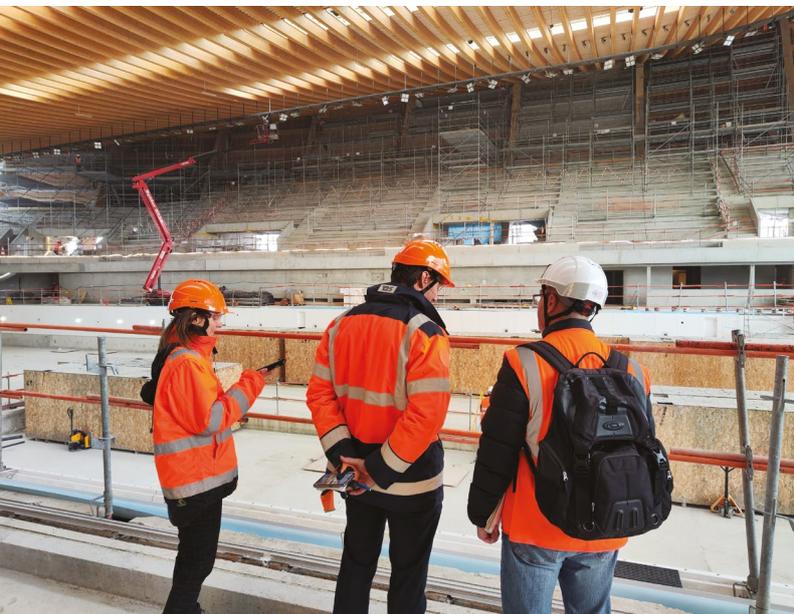
**GAËTAN RUDANT**

Directeur de la DRIEETS d'Île-de-France



# LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS

Les agents de l'unité régionale de contrôle des grands chantiers (URACGC) et de l'unité régionale d'appui et de lutte contre le travail illégal (URACTI) ont été très présents sur les chantiers des Jeux particulièrement durant la phase de construction des infrastructures olympiques.



**1300** interventions sur les chantiers des ouvrages olympiques



**100** arrêts de chantier



**620** contrôles en préparation et durant les Jeux Olympiques.



**1 500** salariés et **1 000** entreprises contrôlés depuis 2022 dans le cadre de la lutte contre le travail illégal



**470** demandes à la dérogation à la durée du travail traitées

## UNE ORGANISATION ADAPTÉE DES SERVICES DE L'INSPECTION DU TRAVAIL

- Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) et le Grand Paris ont conduit la DRIETS à créer, fin 2019, une unité régionale de contrôle spécialisée, l'URACGC (Unité Régionale d'Appui et de Contrôle des Grands Chantiers), afin de répondre aux défis en termes de santé et de conditions de travail, dans un secteur fortement impacté par les accidents du travail et les maladies professionnelles, sur des travaux d'ampleur inégale réunissant une multiplicité de maîtres d'ouvrage et d'entreprises.
- L'URACGC, compétente pour la phase de préparation des Jeux, a été suivie, pour la phase de préparation et de déroulement des JOP, par un Réseau Régional JOP de l'inspection du travail s'articulant avec les sections territoriales. Ce réseau a permis l'organisation de contrôles communs au niveau régional.
- En outre, un guichet unique pour la France entière a été mis en place pour le traitement des demandes de dérogation à la durée du travail afin de centraliser la réception et de faciliter l'instruction des demandes formulées par les entreprises directement impliquées dans la préparation et le déroulement des Jeux.



**Guillaume Robin**

Chargé de projet JOP



*Les agents du système d'inspection du travail francilien ont pris la mesure des enjeux du contrôle des opérations d'aménagement et d'exploitation des sites olympiques. Au niveau de chaque département, une dynamique de contrôles collectifs a été observée. La mutualisation des constats sur des opérations habituellement disséminés dans l'espace et le temps (montage de structures temporaires, recours aux autoentrepreneurs, condition de travail dans la sécurité privée...) a consolidé la position des services. Les constats réalisés permettront de mettre face à leurs responsabilités des secteurs d'activités disposant d'une forte marge de progression.*



## L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES PAR UNE INTERACTION CONSTANTE

- Durant la phase de construction des ouvrages olympiques, l'action de l'URACGC a permis de structurer les interactions avec les 35 maîtres d'ouvrage et leurs coordonnateurs de sécurité. Le suivi des entreprises a été principalement assuré par les 7 inspecteurs du travail de l'URACGC et leur responsable d'unité de contrôle qui intervenaient à la fois en prévention conseil et en contrôle.
- Les réunions initiées par les agents de l'inspection du travail ont permis d'accompagner les entreprises de bâtiment et travaux publics pour prévenir les risques ou corriger les situations sensibles, notamment à la suite d'arrêts de chantier. Cette démarche constructive a responsabilisé les entreprises ; une communication fluide entre les maîtres d'ouvrage des chantiers et la DRIEETS a permis de rappeler régulièrement les obligations en matière de conditions de travail et d'emploi.
- De plus, la création d'un espace de dialogue social régional (EDSR) a permis de réunir les partenaires sociaux et de travailler sur des thèmes d'actualité à enjeu régional comme la mobilité des salariés durant cette période.

## LA DRIEETS PRÉSENTE À CHACUNE DES ÉTAPES

- Durant la phase de construction, 35 réunions avec les préventeurs, l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBPT) et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France (CRAMIF) se sont tenues à l'initiative de la DRIEETS permettant l'échange d'informations sur les risques identifiés et la discussion autour des priorités d'actions à déployer.

- Dès 2021, ces réunions ont permis de rappeler à la SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques) les enjeux en termes de prévention de la santé et de sécurité sur les chantiers dont elle était le superviseur et pour certains d'entre eux le maître d'œuvre. Les actions déjà engagées au titre des chantiers de construction des ouvrages olympiques se sont poursuivies avec PARIS 2024 en charge de la maîtrise d'ouvrage des opérations d'aménagements nécessaires à l'organisation des compétitions.
- Les agents de l'inspection du travail ont réalisé quotidiennement des contrôles sur les chantiers et sur les installations temporaires conduisant à les sécuriser et à retirer, à différentes reprises, des salariés de situation de dangers graves et imminents, à la fois durant la phase de construction des ouvrages (sous le pilotage de la SOLIDEO) et lors de la phase de préparation des Jeux (sous le pilotage du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, le COJOP).
- La mobilisation et l'action des services de l'inspection du travail, en lien étroit avec les responsables de la construction des chantiers et de la préparation des Jeux, ont contribué à la livraison, en temps et en heure, des 70 ouvrages olympiques. A noter qu'aucun accident mortel n'a été déploré sur les chantiers de construction des ouvrages olympiques.
- Les services de renseignement en droit du travail ont anticipé les sollicitations spécifiques des salariés et des entreprises en s'outillant d'une Foire aux questions (FAQ) dédiée aux questions spécifiques pouvant se poser à l'occasion des Jeux et en mettant en place une boucle téléphonique durant l'été.

L'inspection du travail était présente dans les nuits du 5 au 6 juin et du 6 au 7 juin 2024 lors de l'installation des anneaux olympiques sur la Dame de fer à cinquante jours du début des Jeux. Les anneaux ont été hissés entre le premier et le deuxième étage de l'édifice à l'aide de deux camions-grues et d'une équipe de cordistes-alpinistes. Cette prouesse technique a été minutieusement préparée pendant de nombreux mois, en lien étroit avec la DRIEETS. Différentes études préalables de faisabilité ont été menées afin de garantir la sécurité des intervenants et les opérations de contrôle ont permis de vérifier que les opérateurs du chantier respectaient bien le mode opératoire formalisé.



**Thierry Dabee**

Responsable de l'URACTI



*Très présente lors de la phase de construction des ouvrages olympiques, l'URACTI a, en lien avec l'URACGC, mené de très nombreux contrôles sur les chantiers du secteur du BTP. Elle a également été fortement mobilisée sur les sites, lors des Jeux, notamment pour contrôler les entreprises de sécurité privée. Souvent associée aux actions menées par le CNAPS et l'Urssaf, l'URACTI a, par sa mobilisation, permis de détecter de nombreuses situations de fraude.*



# L'EMPLOI DES JEUX

Pourvoir tous les emplois nécessaires au bon déroulement des Jeux (restauration, sécurité privée, transport de personnes...) et en faire bénéficier les Franciliens les plus éloignés du marché du travail, telle était la double ambition que devaient relever les membres du service public de l'emploi dont la DRIEETS.



## UNE RÉPONSE EFFICACE AUX BESOINS DE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES

- Les travaux préparatoires avaient quantifié à 181 000 le nombre d'emplois nécessaires au bon déroulement des Jeux (89 000 pour les besoins de l'organisation et 62 000 pour les activités du secteur touristique et évènementiel).
- Pour relever ce défi le service public de l'emploi s'est mobilisé de manière exceptionnelle avec la mise en place d'une organisation inédite pour assurer la déclinaison des opportunités d'emploi sur les territoires et pour que les Jeux bénéficient aux publics les plus vulnérables. La mobilisation des différents acteurs de l'emploi (collectivités, opérateurs de l'insertion, 400 agents de France Travail Île-de-France dédiés aux Jeux,...) pour former et accompagner les demandeurs d'emploi, la mise en place d'une plateforme Internet d'information sur les opportunités d'emploi des Jeux ([emploi2024.fr](http://emploi2024.fr)) et l'organisation de plus de 2 500 événements de mise en relation des entreprises et des personnes en recherche d'emploi ont permis de relever le défi.
- La DRIEETS a organisé trois événements de recrutement majeurs « Les Jeux recrutent » en partenariat avec les acteurs du service public de l'emploi, France Travail, les Missions Locales et Cap Emploi notamment. 5 000 à 7 000 personnes en recherche d'emploi se sont déplacés sur chacun de ces forums, avec un taux d'accès à l'emploi immédiat compris entre 25% et 30%.

## DES EMPLOIS AU BÉNÉFICE DES FRANCIENS LES PLUS ÉLOIGNÉS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

- Une charte sociale cosignée avec les partenaires sociaux a fixé des engagements sociaux ambitieux et inédits. En déclinaison de cette dernière, des objectifs d'insertion ont été définis, dans le cadre de l'attribution des marchés de la SOLIDEO et du COJOP.
- Pour s'assurer du bon déploiement de la démarche, une organisation partenariale mise en place par la DRIEETS a permis d'identifier, pour chaque marché, un binôme

### POUR L'ORGANISATION DES JEUX

 **1 515 740** heures d'insertion réalisées  
(objectif initial : 605 320 heures)

 **415** entreprises franciliennes de l'ESS\* attributaires de marchés liés à l'organisation des Jeux pour 618 prestations

\* ESS : Economie sociale et solidaire

 **6 754** bénéficiaires dont 63% avec un niveau de qualification infra-bac

composé d'un « facilitateur des clauses » et d'un agent France Travail, interlocuteurs directs des entreprises attributaires, tant pour la mise en place des clauses d'insertion (facilitateur) que pour leurs besoins généraux en recrutement (France travail).

- Afin de favoriser la mobilisation du dispositif des clauses d'insertion, la DRIETS a financé 9 postes supplémentaires de facilitateurs dédiés aux marchés des Jeux, au sein des collectivités et du COJOP.
- Enfin, pour aider les entreprises de l'ESS à répondre de manière efficace aux marchés tant du COJOP que de la SOLIDEO, la DRIETS a soutenu et financé « La Fabrique économique et solidaire des Jeux » portée par « Les Canaux », et leur programme ESS2024. Grâce à cet accompagnement 415 structures franciliennes de l'ESS ont réussi à être attributaires d'au moins un marché des Jeux (pour 618 prestations) dont 92 SIAE et 44 structures du handicap.

L'attribution du marché de la blanchisserie du village olympique à un groupement de 9 entreprises d'insertion et d'inclusion (SIAE\* et EA-ESAT\*\*), est emblématique d'une démarche inclusive réussie :

- Le marché a été réservé pour privilégier des réponses inclusives par des entreprises socialement engagées.
- L'émergence du groupement et sa réponse au marché ont été accompagnées par la « Fabrique économique et solidaire des Jeux ».
- Les prestations de la blanchisserie ont parfaitement répondu aux besoins des athlètes. De leur côté, les salariés ont apprécié d'avoir pu participer au bon déroulement des Jeux.

\*SIAE : Structure d'insertion par l'activité économique

\*\* EA-ESAT : Entreprise adaptée - Etablissement ou service d'aide par le travail

## POUR LA LIVRAISON DES OUVRAGES OLYMPIQUES



**3 057 436** heures d'insertion  
(objectif initial : 2 474 682 heures)



**4 228** bénéficiaires dont 75% de  
personnes avec un niveau infra-bac



### Mathilde Mandonnet

Cheffe adjointe du Service Protection  
et Insertion des Majeurs au Département  
Solidarités et Emploi



*« Pour que les Jeux créent de véritables opportunités à la fois pour les Franciliens les plus éloignés de l'emploi et pour les TPE-PME du territoire, nous avons mobilisé, en lien avec la SOLIDEO et Paris 2024, une coordination renforcée de l'ensemble des partenaires de la DRIETS et plus particulièrement du service de la protection et de l'insertion des majeurs (collectivités locales, France Travail, facilitateurs de la clause d'insertion, réseaux d'insertion par l'activité économique, réseaux du handicap, acteurs de l'économie sociale et solidaire,...). »*

*« Les Jeux ont ainsi été, pour quelques 5 000 personnes éloignées de l'emploi, un levier d'insertion qui va au delà des emplois qu'elles ont occupés pendant la période de préparation et de réalisation des Jeux. Ces nombreux recrutements ont montré la valeur des personnes en insertion ou en situation de handicap aux entreprises dans des secteurs du BTP, de la sécurité privée, de la restauration, du nettoyage et de la gestion des déchets, de la logistique et du transport. »*



# LA SÉCURISATION, UNE PRIORITÉ ABSOLUE POUR RÉUSSIR LES JEUX

L'organisation d'un événement d'une ampleur tel que les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 implique des mesures exceptionnelles. Dans le secteur de la sécurité privée, marqué par d'importantes tensions en ressources humaines, il s'agissait de former 25 000 agents pour la seule région d'Ile-de-France afin de renforcer l'effectif habituel de 80 000 salariés par 22 000 agents supplémentaires.



**Nathalie David**

Chargée de mission développement  
des compétences



*La mission d'accompagnement de la filière et de tout son écosystème a commencé il y a 2 ans. Il a fallu comprendre, questionner, interroger, faire comprendre et engager chacun et tous dans un sens commun.*

*Au-delà des compétences professionnelles, il y a eu de la motivation individuelle et collective pour assembler toutes les énergies, apporter ou initier des réponses et faire taire les doutes. J'en retiens la participation à une grande aventure professionnelle et la réalité d'un travail en équipe fondé sur le dialogue et la confiance. Cela a renforcé ma conviction à réaliser des politiques humaines et sociales ancrées dans la réalité économique.*



## UN DISPOSITIF DE FORMATION INÉDIT ET MASSIF

- Afin que le secteur de la sécurité privée assure pleinement sa mission de sécurisation des sites olympiques et paralympiques, la DRIEETS et France Travail ont, sous l'autorité de la Préfecture de région, mis en place un dispositif inédit pour :
  - garantir une offre de formation suffisante ;
  - rendre les formations attractives et mobiliser l'ensemble des publics pouvant être intéressés ;
  - faciliter les recrutements des entreprises en leur permettant d'accéder aux stagiaires durant les formations ;
  - répondre de manière agile, en temps réel, aux besoins des entreprises durant les Jeux.
- Pour tenir ces objectifs, la DRIEETS et France Travail ont, dès novembre 2022, en lien avec la branche professionnelle de la prévention sécurité, appuyé le déploiement du certificat de qualification professionnelle spécialement adapté aux activités événementielles. Au terme d'une formation d'une durée de trois semaines, les personnes formées étaient pleinement à même de réaliser des missions de sécurité telles que le filtrage ou la palpation à l'entrée des sites olympiques.
- France Travail a créé une plateforme spécifique avec plus de cent agents pour répondre aux questions des personnes souhaitant s'informer sur les formations à la sécurité privée, pour faciliter leur inscription dans les différentes sessions de formation, et pour préparer leurs demandes d'autorisation d'entrée en formation, en lien avec le Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS).

## DES RECRUTEMENTS



**26 000** entrées en formation  
pour un besoin de **22 000**  
agents de sécurité privée



**≈ 100** entreprises concourant  
à la sécurité des Jeux, dont une  
majorité de TPE/PME



**68 M€** consacrés aux formations  
pour la sécurité des Jeux

## EN FLUX PERMANENT

- Afin que les entrées en formation soient au niveau exigé, les services de l'Etat ont ciblé différents publics :
  - Les demandeurs d'emploi inscrits dans les métiers de la sécurité privée, ou métiers connexes, ainsi que les demandeurs d'emploi de longue durée ;
  - Les stagiaires des Ecoles de la 2<sup>ème</sup> chance (EDC), les jeunes inscrits dans les Missions Locales, les volontaires ;
  - Les étudiants ;
  - Les personnes récemment retraitées.
- Les prescripteurs (Missions Locales, E2C, Epide), les organismes de formation et les entreprises attributaires des marchés des Jeux ont mené, tout au long du plan, d'importantes actions de mobilisation afin de fluidifier la relation sensibilisation/formation/embauche.
- Chaque entreprise de sécurité attributaire d'un marché de l'organisation des Jeux a été accompagnée par un binôme composé d'un directeur d'Agence Locale France Travail et d'une personne spécialisée dans la facilitation de la réalisation des clauses sociales d'insertion.
- En juin 2024, l'objectif a été atteint avec 25 500 personnes entrées en formation aux métiers de la sécurité privée en Île-de-France. Dans cette ultime ligne droite, il s'agissait de veiller à la bonne mise en relation des personnes formées avec les entreprises concernées. Certaines entreprises, considérées comme fragiles en termes de ressources humaines ou de situation financière, ont fait l'objet d'une attention particulière. La DRIEETS, France travail et le COJOP ont accompagné ces entreprises très régulièrement, notamment au cours du premier semestre 2024. Une fois par mois, puis une fois par quinzaine, chaque entreprise a fait l'objet d'un entretien pour examiner sa trajectoire de recrutement, et lui proposer de rencontrer des candidats en cas de besoin. Ces 50 rendez-vous mensuels ont permis de mesurer, en temps réel, la préparation des entreprises.

## UNE ADAPTATION EN TEMPS RÉEL DU DISPOSITIF

- Le quotidien des Jeux olympiques et Paralympiques a nécessité une adaptation constante de la part des entreprises (remplacements en cas d'absentéisme, changements des horaires des épreuves, adaptations en fonction de l'affluence...). Pour anticiper au mieux ces besoins, une présence de la DRIEETS aux côtés même des équipes du COJOP a été mise en place.
- Parallèlement, sur la quinzaine des Jeux olympiques, France travail a répondu à 1 758 demandes de la part de 28 entreprises en proposant plus de 4 800 candidats qualifiés permettant ainsi 1 729 recrutements en temps réel.
- Cette agilité et cette mobilisation constantes des équipes de la DRIEETS et de France Travail ont permis aux entreprises de sécurité privée de répondre aux besoins de sécurisation des Jeux sans qu'il soit nécessaire de mobiliser d'autres forces.

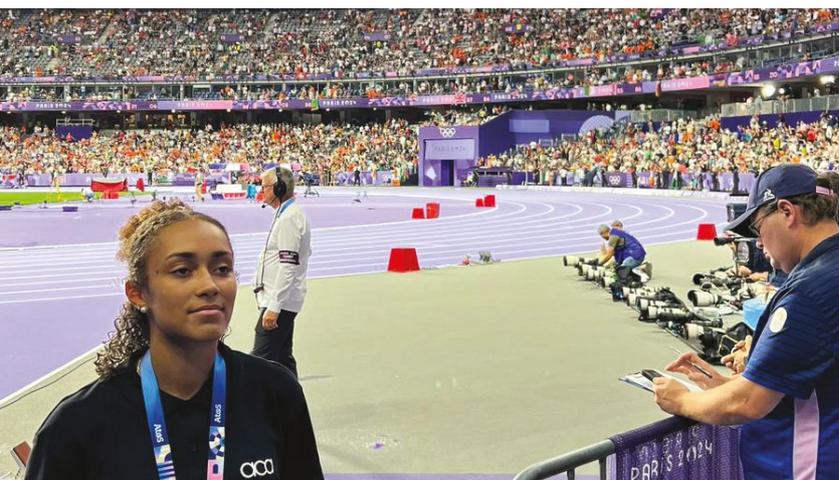


**Brice Kodaday**



Chargé de mission développement des compétences et JOP Paris 2024

*Pour réaliser notre mission d'accompagnement des entreprises de sécurité privée, nous nous sommes adaptés au quotidien, à la fois avec nos partenaires (France Travail, le COJOP...) et avec nos services (Département Entreprises, UD et DDETS). Nous avons dû faire preuve d'agilité et de réactivité, tout en pratiquant un dialogue permanent. Je retiens tout particulièrement notre présence quotidienne au COJOP, au titre d'officier de liaison, durant la période des épreuves olympiques et paralympiques; elle illustre notre investissement et la confiance que nous ont témoigné Paris 2024 et l'ensemble de l'écosystème. Je suis fier d'avoir participé à une belle aventure collective qui a confirmé ma volonté de travailler de manière transversale !*



# LA PROTECTION DES CONSOUMMATEURS

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 la DRIEETS et les agents CCRF\* des DDPP\*\* et du Pôle C de la DRIEETS d'Île-de-France ont réalisé des contrôles relatifs à la sécurité, la loyauté et la qualité des produits et services proposés aux touristes qu'ils soient nationaux ou internationaux. Ils ont également veillé au bon fonctionnement du jeu concurrentiel et à la protection économique des consommateurs.



\*CCRF : Concurrence, consommation et répression des fraudes

\*\*DDPP : Direction départementale de la protection des populations

## L'ENGAGEMENT AVANT LES JEUX

- Depuis l'annonce de la victoire de Paris comme ville hôte des Jeux 2024, le Pôle C en charge de la concurrence, de la consommation, de la répression des fraudes et de la métrologie légale a porté ses efforts sur les marchés publics de travaux d'infrastructure et de services afin de détecter et d'analyser les signaux de potentielles ententes entre les répondants aux appels d'offre des collectivités locales et des établissements publics en charge des travaux.
- Dans le cadre de la préparation des Jeux, le Pôle C et les huit DDPP de la région ont, en lien avec la DGCCRF, déterminé des priorités de contrôle au regard des risques encourus lors d'un événement d'une telle ampleur. A partir de ces axes, les services franciliens ont organisé leur programmation selon les stratégies retenues localement avec les préfets de département de manière à couvrir parfaitement les Jeux au regard des enjeux locaux.



**+ DE 13 000**

contrôles réalisés en deux ans,  
dans le cadre des JOP Paris 2024,  
sur l'ensemble du territoire francilien :



**41 %** sur la sécurité et la loyauté des prestations de service



**29 %** sur la loyauté des produits alimentaires



**29 %** sur la sécurité et la loyauté des produits non alimentaires

Durant les épreuves, de nombreux contrôles ont porté sur la sécurité des structures gonflables à destination des enfants de moins de 14 ans, considérés comme particulièrement accidentogènes. Il s'agissait de prévenir les accidents en s'assurant prioritairement du bon ancrage au sol, du respect des conditions d'ouverture au public de l'équipement et du respect des règles liées aux souffleries (accès, risque électrique, coincement, ...).



## LES CONTRÔLES DURANT LES JEUX

- Les contrôles ont été fortement renforcés dans les domaines de l'hébergement, de la restauration, des transports et de la sécurité des produits non alimentaires. Les services de l'Etat ont porté une attention particulière aux offres commerciales concernant l'ensemble du parcours du touriste durant les Jeux.
- La contrefaçon a été également la cible de toutes les vigilances. Les aéroports ont ainsi fait l'objet de contrôles renforcés par les DDPP lors d'opérations interministérielles au cours desquelles les produits vendus dans les commerces situés dans l'enceinte des aéroports ont été contrôlés.
- De nombreux contrôles réalisés par les DDPP ont porté sur la bonne information et la loyauté des transactions dans les VTC\* et les taxis. Les services de métrologie légale de la DRIEETS ont été associés à ces opérations de contrôles afin notamment de vérifier la conformité de l'utilisation de taximètres.
- Enfin, durant les épreuves, les efforts des DDPP se sont concentrés aux abords des sites d'épreuves et de célébrations ainsi que sur les lieux de grand passage.
- Une attention particulière a été portée à la sécurité des installations de divertissement que sont les structures gonflables. Une campagne de prévention a été menée auprès des professionnels de huit départements franciliens. Les investigations ont été élargies à

l'ensemble des activités de loisirs afin de vérifier notamment la conformité des équipements de protection individuelle de loisir (notamment les casques de vélo).

- L'ensemble des interventions sur ces sujets de sécurité des activités de loisirs constitue un enjeu fort pour les services dans les années à venir. Un suivi des opérateurs de ce secteur contribuera à une baisse de l'accidentologie des activités de loisirs.

## L'INFORMATION DES « CONSOMMATEURS JOP »

- Parallèlement à son activité de contrôle, la DGCCRF a mené d'importantes actions de prévention et d'information à l'attention des touristes étrangers. A ce titre, divers outils ont été mis à disposition : SignalConso, l'outil de signalement à destination des consommateurs, intègre désormais un parcours en anglais afin que les touristes étrangers puissent aisément signaler les dysfonctionnements rencontrés. Une plateforme téléphonique et courrier, RéponseConso, propose également, depuis juin 2024, un service en anglais, au 0809 540 550 (appel non surtaxé). Des conseils et une foire aux questions, en français et en anglais, préparée par la DGCCRF et le Centre européen de la consommation, sont aussi disponibles sur le site de la DGCCRF pour traiter des questions de voyage, de réservation...

\* Véhicule de tourisme avec chauffeur



# LA PROTECTION DU TISSU ÉCONOMIQUE

Les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 ont aussi été un évènement exceptionnel pour les entreprises avec des impacts sur leur fonctionnement quotidien et leur activité.



**480** demandes d'activité partielle en Île-de-France liées aux Jeux



**40%** des demandes validées par la DRIEETS



**3 700** salariés franciliens concernés



**840 000** heures d'activité partielle autorisées

## L'ACTIVITÉ PARTIELLE, UN DISPOSITIF DE SOUTIEN MAJEUR

- L'activité partielle est un outil de prévention des licenciements économiques qui permet de maintenir les salariés en emploi dans une période de baisse d'activité exceptionnelle. Elle est une solution efficace pour éviter les licenciements économiques et surmonter des difficultés conjoncturelles tout en garantissant l'indemnisation des heures non travaillées des salariés. A l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, certaines entreprises ont pu voir une partie de leur activité directement contrainte par la préparation ou le déroulé de l'évènement. Le dispositif d'activité partielle a ainsi été mobilisé pour soutenir les entreprises directement impactées.



## DES DÉCISIONS PRISES AU CAS PAR CAS

- Les entreprises franciliennes ont été invitées à privilégier des mesures d'organisation du travail (adaptation des horaires de travail, recours aux congés payés, aux jours de RTT et au télétravail...) et à anticiper les conséquences des restrictions temporaires de circulation. L'Etat en région avait communiqué, en amont, sur ces mesures de prévention et échangé étroitement avec les fédérations professionnelles. Les entreprises ont ainsi bien anticipé la période des Jeux et se sont largement saisies des alternatives à l'activité partielle.
- Toutefois, dans les cas où les conséquences de ces mesures étaient réellement significatives et inévitables sur l'activité des entreprises, le recours à l'activité partielle a été autorisé, au cas par cas, par la DRIEETS dès lors que l'entreprise pouvait démontrer, justificatifs à l'appui, la baisse significative de son activité en raison des Jeux. Etaient par exemple concernées les entreprises directement affectées par une mesure administrative de fermeture, telle que l'interdiction de navigation sur la Seine ou l'interdiction d'accès à la zone SILT (périmètre de protection anti-terroriste) pour la préparation de la cérémonie d'ouverture.



**Manon NGUYEN VAN MAI**

Cheffe du Département Entreprises

Les Jeux Olympiques et Paralympiques ont été un événement unique pour le service de contrôle de l'activité partielle. À cette occasion, une doctrine spécifique a été élaborée en concertation avec la DGEFP\* et la préfecture, à la suite d'échanges avec les principales fédérations professionnelles concernées. L'équipe régionale, en étroite coordination avec les services départementaux, s'est organisée pour garantir des réponses rapides et adaptées aux demandes des employeurs. Des actions de sensibilisation et d'accompagnement individualisé des entreprises demandeuses ont été mises en place. Leur déploiement a été facilité par un nombre de demandes plus faible que prévu. Cet événement exceptionnel a montré l'agilité et l'engagement exemplaire des équipes.



\* DGEFP : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

## SEULEMENT 300 ENTREPRISES CONCERNÉES

- Au regard de l'ampleur de l'évènement, le nombre d'entreprises ayant sollicité l'activité partielle en Île-de-France est resté faible. En tout, 470 demandes d'activité partielle liées aux Jeux ont été déposées dans la région par plus de 300 entreprises, sollicitant l'autorisation de placement en activité partielle de près de 6 700 salariés. 40 % de ces demandes ont été validées par les services de la DRIEETS. Le département parisien, qui concentrait la majeure partie des sites et donc des contraintes, est sans surprise surreprésenté parmi les demandes (43% des dossiers).
- Les secteurs d'activité de la construction et de l'hébergement-restauration concentrent à eux deux plus de la moitié des demandes enregistrées. Les entreprises du BTP ont été les plus concernées par le recours à l'activité partielle, en particulier les entreprises de taille moyenne avec un siège social en banlieue mais exerçant à Paris, ainsi que leurs sous-traitants. Pour rappel, un arrêté municipal interdisait les chantiers sur certains axes stratégiques parisiens.

### La solidité des entreprises de sécurité : un enjeu majeur pour la sécurisation des Jeux

Un suivi spécifique des entreprises du secteur de la sécurité privée attributaires d'un marché public a été mis en place par la DRIEETS pour prévenir les défaillances éventuelles. L'analyse de la situation économique de plus de cent entreprises, s'appuyant sur le croisement des données financières disponibles, a permis de repérer celles qui pouvaient présenter des signes de fragilité. Des échanges réguliers ont alors rapidement été organisés avec les différents acteurs publics et privés pour suivre l'évolution de la santé financière des entreprises considérées comme sensibles. Une procédure de signalement a été mise en place pour anticiper toute dégradation. Plusieurs situations critiques ont ainsi pu être détectées donnant lieu à un suivi personnalisé avec les dirigeants de ces entreprises.



# LES JEUX À PARIS

## JEAN-FRANÇOIS DALVAI

Directeur de l'UD 75

Dès 2021, l'UD 75 s'est pleinement mobilisée pour être au rendez-vous des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 notamment sur le champ de l'emploi et celui de la protection des travailleurs.

### ● UNE MOBILISATION POUR RÉSORBER LES TENSIONS DE RECRUTEMENTS

L'unité départementale a mené de nombreuses actions en partenariat avec les acteurs du service public de l'emploi du territoire. Elle a accompagné des entreprises attributaires des marchés des Jeux dans leurs besoins de recrutement par l'organisation de 3 forums emploi de grande ampleur.

Plus de 20 000 demandeurs d'emploi parisiens ont participé à des ateliers de découverte des métiers et d'orientation sur les formations, notamment dans les secteurs de l'hôtellerie/restauration et la sécurité privée. L'un de ces événements a par exemple proposé l'immersion d'une centaine de demandeurs d'emploi au sein de 15 établissements parisiens de l'hôtellerie/

restauration durant une journée, permettant ainsi de découvrir ces métiers de manière vivante.

Les efforts ont aussi porté sur la formation avec notamment plus de 2 400 demandeurs d'emploi formés aux métiers de la sécurité privée, dont 25% de femmes.

### ● DES RÉSULTATS EN TERMES D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le suivi des clauses sociales dans le cadre des marchés des Jeux a quant à lui permis de réaliser 540 000 heures d'insertion pour 780 bénéficiaires parisiens. Par ailleurs, grâce à l'accompagnement par « Les Canaux » en vue de répondre efficacement aux marchés liés aux Jeux, 59 entreprises parisiennes de l'Economie sociale et solidaire sont devenues attributaires pour un total de 236 prestations.

### ● LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS COMME GARANTIE DE JEUX EXEMPLAIRES

L'inspection du travail de l'unité départementale de Paris s'est fortement mobilisée pour garantir la sécurité des travailleurs chargés du montage des structures éphémères (gradins, estrades, équipements techniques, espaces sportifs ...) des sites accueillant les épreuves. Cette mobilisation s'est concrétisée par plusieurs actions de sensibilisation des entreprises intervenantes, en particulier sur les risques de chutes de hauteur, puis par plus de 400 contrôles in situ. D'autres contrôles ont également été menés sur les conditions d'emploi des salariés, avec pour objectif la lutte contre les fraudes, en particulier le travail dissimulé, mais aussi sur les conditions de travail et notamment les mesures de protection contre la canicule.

Au-delà des contrôles, le système d'inspection du travail a également délivré plusieurs dérogations à la durée du travail et au repos dominical. L'inspection du travail parisienne a par ailleurs instruit 6 demandes d'autorisation d'emploi d'enfants dans le secteur du spectacle, en l'occurrence des chanteurs et des danseurs de moins de 16 ans. Les conditions de travail de la centaine d'enfants concernés ont ainsi été rigoureusement analysées.





 **540 000** heures d'insertion au bénéfice de 780 Parisiens (dont 38% de moins de 26 ans)

 **159** structures de l'ESS attributaires de marchés pour un total de 236 prestations

 **20 000** demandeurs d'emploi parisiens ont participé à des ateliers découverte des métiers et d'orientation vers les formations

 **540** interventions de l'Inspection du travail durant les Jeux

 **214** demandes d'activité partielle et 545 salariés concernés

### ● PALLIER LES RÉPERCUSSIONS DES JEUX SUR LES ENTREPRISES PARISIENNES

Paris a concentré le plus grand nombre de demandes d'activité partielle liées aux Jeux représentant ainsi plus de 40% des demandes franciliennes. Près de trois quarts de ces demandes ont fait l'objet d'un refus. Au total, ce sont 545 salariés dont le placement en activité partielle a été accepté.



## LAURENCE DEGENNE

Directrice Adjointe de l'UD 93

La mobilisation de l'UD 93 de la DRIEETS s'est déployée selon trois axes : l'insertion et l'emploi, la protection des salariés et les retombées économiques pour le territoire.

### ● L'AXE INSERTION ET EMPLOI

Avec la construction en Seine-Saint-Denis des principaux ouvrages olympiques et paralympiques (village des athlètes, village des médias, centre aquatique olympique), l'UD 93 a relevé le défi de consacrer 10% des heures travaillées à l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi.

L'unité départementale a constitué un comité de pilotage avec le Conseil départemental, les établissements publics territoriaux et France Travail afin d'accompagner les entreprises lauréates des marchés pour favoriser les recrutements en Seine-Saint-Denis via trois approches :

- la proposition d'une offre de service aux entreprises en matière d'emploi et d'insertion via un guichet unique constitué d'un binôme France

Travail et d'un facilitateur des clauses sociales ;

- la constitution d'un réseau de référents par secteur professionnel dans chaque structure d'insertion et d'emploi du territoire coordonné par l'Etat en lien avec France Travail ;
- l'organisation de trois forums emplois d'envergure régionale à la Cité du cinéma à Saint-Denis, aux Docks d'Aubervilliers et au Stade de France.

A titre d'exemple, 4181 personnes issues de la Seine-Saint-Denis ont été recrutées en insertion sur les chantiers des Jeux et pour la préparation, le déroulement des épreuves et les cérémonies. Ces résultats sont le fruit du travail du réseau de référents désignés dans chaque structure en charge de l'insertion professionnelle et de l'emploi.

D'abord expérimentée dans le champ du BTP, cette organisation a été étendue pour répondre aux besoins de recrutement des métiers de la sécurité privée. Elle est ainsi parvenue à assurer l'entrée en formation de 4 830 personnes et le recrutement de 3 240 personnes issues du département dans cette filière.

# LES JEUX EN SEINE-SAINT-DENIS

Les deux premiers Forums Emploi visaient le recrutement direct pour le déroulement des Jeux et se sont produits en septembre 2023 et avril 2024. Le troisième s'est tenu le 29 octobre avec pour objectif de sécuriser les parcours professionnels à l'issue des Jeux. Au total 12 863 demandeurs d'emploi se sont déplacés, dont 50% issus de la Seine-Saint-Denis, 70 entreprises à chaque forum ont proposé une embauche sur site : ce sont 3 557 personnes qui sont reparties avec une promesse d'embauche (28%).

### ● L'AXE PROTECTION DES SALARIÉS

L'inspection du travail de l'UD 93 a été mobilisée à chaque étape des Jeux (contrôle des chantiers olympiques et paralympiques). Durant la période des Jeux, les contrôles ont été renforcés sur les sujets de santé (notamment en lien avec la canicule), sécurité, de travail illégal et sur la durée du travail. 106 demandes de dérogation au repos dominical ont été traitées.

### ● L'AXE IMPACT ÉCONOMIQUE

L'UD 93 a initié une organisation visant à favoriser la candidature des entreprises de Seine-Saint-Denis dans les marchés des Jeux. Le dispositif « La Fabrique des Jeux » a permis aux acteurs du territoire de déployer une palette d'actions destinées à accompagner et informer les entreprises de Seine-Saint-Denis des opportunités induites par les Jeux. Plus de 1 000 entreprises ont participé à cette démarche au travers d'évènements mensuels sur les marchés en cours, d'ateliers techniques et de forums organisés en Seine-Saint-Denis avec les donneurs d'ordres et les entreprises du territoire. Au total, plus de 894 entreprises de la Seine-Saint-Denis ont travaillé pour les Jeux pour un montant de près de 660 millions d'euros de prestations.



 **4 181** personnes en insertion de la Seine-Saint-Denis recrutés sur les chantiers, la préparation, le déroulement et les cérémonies des Jeux

 **894** entreprises de la Seine-Saint-Denis ont travaillé pour les Jeux pour un montant de 660 millions € de prestations





# LES JEUX VUS PAR ANTHONY ROBERT

## ANTHONY ROBERT

Directeur de projet JOP Paris 2024  
à l'unité régionale

Pour accompagner le comité d'organisation Paris 2024 et les entreprises engagées dans l'événement, les services de la DRIEETS sont intervenus, sous l'autorité de la Préfecture de la région d'Ile-de-France, sur de nombreux dossiers au cœur de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, dont 80% des sites d'épreuves étaient situés en Ile-de-France.

### ● QUELS ONT ÉTÉ LES PRINCIPAUX DÉFIS AUXQUELS VOUS AVEZ DÛ FAIRE FACE PENDANT CETTE PÉRIODE ?

Le rattachement début 2023 de cette mission JOP au cabinet du directeur laissait entrevoir l'extrême mobilisation de la DRIEETS d'Ile-de-France pour la préparation des Jeux et la nécessité d'un suivi transversal entre tous les pôles de l'unité régionale, des directions et unités départementales. Pour répondre à la complexité et aux enjeux importants du projet JOP, l'action du cabinet s'est déployée en interne et en externe, en soutien du Comité de Direction. La création d'un comité de pilotage JOP, instance de décision et d'arbitrage réunie pour définir les priorités de plus haut niveau, répartir les responsabilités et solliciter les bonnes compétences au bon moment, a permis de suivre, de façon permanente, la mise en œuvre de l'activité régionale dans un environnement marqué par l'intervention d'une multiplicité d'acteurs.

### ● COMMENT AVEZ-VOUS IMPLIQUÉ LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS CE COMITÉ DE PILOTAGE ?

En étroite collaboration avec les membres des équipes JOP de la Préfecture de région, des administrations centrales, de la Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP) et de Paris 2024, ce pilotage transversal a permis de soutenir et de renforcer la mise en œuvre des actions habituelles relevant des champs de compétences de la DRIEETS sur les thématiques de formation, insertion et emploi, de protection des consommateurs et des travailleurs, d'accompagnement des entreprises. Ce pilotage transversal a aussi été nécessaire pour réagir à l'évolution du contexte et aux nouveaux besoins générés par l'organisation des Jeux, en adaptant nos pratiques et en déployant des actions correctives, au fur et à mesure de l'avancement du projet.

L'animation et la coordination des services franciliens sur l'ensemble des aspects liés à la préparation des Jeux, a été instaurée dès avril 2023 par la mise en place d'un comité technique réunissant les experts des différents pôles et services de l'unité régionale et des directions et unités départementales.

### ● QUELLES ONT ÉTÉ LES CLÉS DU SUCCÈS DE CE COLLECTIF ?

Ces échanges réguliers, où chacun a pu prendre sa place et ses responsabilités et partager avec les autres membres la réalisation de ses objectifs, difficultés et réussites, ont été indispensables pour donner du sens et de la vie à ce projet collectif. L'efficacité avec laquelle cette équipe a œuvré ensemble pour traiter, dans des délais très contraints et dans les meilleures conditions, les problèmes qui se sont présentés à l'approche et pendant les Jeux est remarquable. La page Paris 2024 est tournée. Et pourtant ce sentiment de fierté d'avoir fait partie de cette belle aventure collective et d'avoir pu contribuer à la réussite



des Jeux est, lui, toujours bien présent. Nous avons vécu un été sportif fantastique, rythmé par des moments époustouflants, des musiques envoûtantes, une ambiance incandescente et des performances toutes plus belles et incroyables les unes que les autres.

● **QUEL SOUVENIR PARTICULIER RETIENDREZ-VOUS DE CET ÉTÉ SPORTIF ?**

La région Ile-de-France n'a jamais été mieux mise à l'honneur que pendant ces semaines où Paris et toutes les villes franciliennes se sont habillées aux couleurs des Jeux et ont rassemblé des spectateurs venus de France et du monde entier pour partager des émotions uniques et vivre des scènes de ferveur et d'amitié sportives.

Pousser les frontières du possible pour montrer une nouvelle fois que la France excelle dans l'organisation de grands événements culturels et sportifs et qu'un impact positif est possible, au travers d'engagements concrets pour une organisation plus responsable et plus durable. Ce rêve, nous l'avons nourri avec une ambition claire : offrir au monde des Jeux révolutionnaires, spectaculaires et durables. Une expérience inoubliable pour tous. Faire le pari que nous allions y arriver, collectivement, était un défi. Maintenant, place à l'avenir avec en tête des souvenirs impérissables que nous partageons toutes et tous. L'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 ne fait que commencer !





Direction régionale et interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi, du travail  
et des solidarités

19-21, rue Madeleine Vionnet  
93300 Aubervilliers

Tél. : 01 70 96 13 00

Retrouvez toute l'actualité de la Drieets Île-de-France sur sa page [LinkedIn](#)  
et abonnez-vous à ses lettres d'information sur  
[www.idf.drieets.gouv.fr](http://www.idf.drieets.gouv.fr)